



DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL LA HAUTE-SAONE

RÉUNIE LE SAMEDI 14 DECEMBRE 2019 A 9H00  
A L'ESPACE VILLON A VESOUL



### Vérification des pouvoirs :

Sur 63 clubs régulièrement convoqués, 51 sont présents ou représentés (80.95%).

L'ensemble représente 418 voix.

A 9h00, le quorum étant atteint, le Président Philippe Prudhon déclare l'Assemblée Générale ordinaire ouverte.

Le Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté, invité à ces travaux, est excusé et non représenté.

S'agissant de l'assemblée générale d'hiver, à vocation essentiellement financière, aucune autre personnalité n'a été conviée. Toutes le seront à l'assemblée de juin 2020.

### **I – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUILLET 2019 (communiqué aux clubs par courriel et sur le site internet du District le 08/08/2019 :**

Aucune observation n'étant formulée, ledit procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **II – INTRODUCTION DU PRÉSIDENT DU DISTRICT :**

En préambule, le Président souhaite la bienvenue aux clubs dans cette salle de l'espace Villon rénovée depuis l'année dernière, permettant d'excellentes conditions d'accueil et de travail.

Il souligne que notre instance se porte bien avec des indicateurs au vert :

- Effectif global de licenciés en stabilisation
- Clubs aidants et participatifs à ce que le District leur propose
- Equipe de salariés administratifs et techniques unie et soudée
- Finances saines ayant permis la pérennisation de l'emploi en contrat d'apprentissage de Louis Mougin, embauché en CDD depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et l'embauche d'un service civique pour une durée de 8 mois à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2019, Estelle Vaubourg, en charge du Programme Educatif Fédéral et du développement du football féminin.
- Un partenariat avec le Conseil Départemental solide et pérenne.

La gestion prudente mais aussi volontariste des finances et du budget permet de conduire de nombreuses actions, de développer de nombreux projets, répondant pour la plupart aux demandes et aux attentes exprimées. Cette gestion autorise également, tout comme la saison dernière, à redistribuer une somme de 13 000 euros entre 60 clubs et groupements qui se sont associés à ces actions, et ont adhéré à la politique choisie par les élus et mise en œuvre concrètement.

Les résultats financiers de l'exercice 2018/2019 sont sains et bons. Ils permettent d'envisager l'avenir avec sérénité, et laissent augurer de perspectives positives pour notre instance.

Toutefois, la réalité du football de chaque fin de semaine, sur et hors des terrains, ne nous paraît actuellement pas bonne et tend à se détériorer. Elle est même devenue une source d'inquiétude pour l'avenir.

Beaucoup trop d'incivilités apparaissent chaque week-end, beaucoup trop de dossiers disciplinaires sont ouverts et conduisent à des sanctions fortes, prises par une commission qui, au-delà d'entendre souvent des versions très divergentes des faits survenus, étudie toujours avec la plus grande attention mais aussi la plus grande impartialité, les dossiers qui lui sont soumis. Mais que dire de clubs qui reviennent déjà 6, 7 ou 8 fois devant la commission sur la seule phase aller de nos compétitions, de joueurs sanctionnés lourdement (plusieurs années de suspension) parce qu'ils ont adopté des comportements non admissibles et violents, échangeant des coups, des insultes, des crachats ?

Les attitudes et les réactions, en dehors du rectangle vert, sont devenues de plus en plus tendues, difficiles, non appropriées pour un football... de district !

Que penser de spectateurs, « soi-disant » supporters, qui, par des comportements excessifs ou parfois même haineux, viennent plus ternir l'image de leur club que l'aider à bien figurer ?

Que penser de matches pour lesquels une protection de police ou de gendarmerie est demandée au district ? Les enjeux et les résultats engendrent-ils véritablement ce besoin ?

Que penser des dossiers qui se judiciairisent et finissent plusieurs mois voire plusieurs années plus tard devant un tribunal, pour un « simple » match de football au départ ?

Que penser de ce défouloir que les réseaux sociaux sont devenus ? On conspu un adversaire, un arbitre, une équipe, un club, ou l'instance district ! Cette dernière va bientôt passer plus de temps à gérer et instruire les dossiers disciplinaires ou d'appels de discipline, que de mettre ses techniciens sur le terrain, pour des actions de formation et d'éducation qui demeurent toujours notre cœur d'activité et notre raison première de faire du football.

Que penser des réactions parfois vives sur la réglementation des matches reportés suite à arrêté municipal, alors que celle-ci a été prise dans un souci d'équité sportive partagé par tous suite à des échanges lors d'ateliers en Assemblée Générale ?

Que penser des critiques, vives aussi, apparues s'agissant de l'application des dispositions financières visant au départ l'équité de tous les clubs ?

Ces dispositions, présentées lors de la dernière assemblée générale de juin 2019, n'ont fait l'objet d'aucune remarque. En revanche lorsque certains se trouvent concernés par la sanction, les dispositions prises ne sont pas bonnes et sont remises en cause !

Que penser des critiques, vives parfois, à l'encontre des élus du district et de leur action ? Des élus qui sont aussi des bénévoles œuvrant largement dans leurs propres clubs... et qui tentent de faire de leur mieux pour faire fonctionner le système ?

Ces mêmes élus du district, réunis lors d'un récent Comité de Direction, ont souhaité, à partir de ce constat, n'organiser qu'un seul et unique atelier lors de l'assemblée générale du 14 décembre prochain, avec la volonté de faire réfléchir les acteurs de notre football sur ces dérives, ces manquements, ces carences, et définir quel véritable football nous voulons, sur et hors de nos terrains.

Notre football départemental ne donne actuellement pas satisfaction. Il ne va pas bien. Il ne va plus bien.

Nous avons besoin de tous pour aller mieux et trouver, au-delà d'un remède magique et qui sans doute n'existe pas, les ébauches de solutions pour que l'activité retrouve rapidement du plaisir, de l'envie, une raison et une sérénité dans sa pratique.

Quel football et quels axes souhaitons-nous pour notre football de demain et quelles attitudes les acteurs doivent-ils renvoyer vers l'extérieur, vers ceux qui stigmatisent, critiquent et polluent tout ce qui va bien ?

Après avoir réfléchi et travaillé avec tous, mais surtout avec l'adhésion des clubs, le dossier « quel football voulons-vous pour demain, avec quels acteurs, quels moyens, quelles structures etc ... », il est temps de tous nous engager pour des comportements propres et responsables, qui pourront être cités en exemple et partagés par d'autres. Le football est le premier sport dans notre département et constitue une vitrine de la pratique sportive, mais aussi de sa critique quand il ne va pas bien !

Là, certainement, figure un des enjeux de demain, et nous vous demanderons votre aide et votre réflexion pour y travailler tous ensemble.

Chaque club a réceptionné par courriel le 16/11/2019 une circulaire relative à une proposition de rencontre.

A travers ces rencontres, les élus et les salariés souhaitent prendre le temps d'écouter afin de toujours mieux répondre aux besoins, améliorer les fonctionnements, mais aussi et surtout afin de préparer le projet de notre district pour la mandature 2020-2024, (renouvellement en juin 2020), en disposant d'une vision précise de l'organisation de la pratique du football dans le département.

Que les 21 clubs qui ont à ce jour répondu en soient remerciés, les visites se poursuivront jusqu'à la fin du mois de Mars 2020 environ, pour déboucher, après analyse, sur une « radiographie » sportive précise des clubs de football haut-saônois qui animent le territoire départemental.

Philippe Prudhon souhaite également évoquer le dossier des terrains de football synthétiques, au titre duquel une contribution a été apportée, à la demande du Président du Conseil départemental de Haute-Saône, visant à produire une seconde carte de possibilités d'implantation de terrains synthétiques sur une perspective 2020/2026.

La cartographie proposée a été enrichie puis adoptée par les élus du Conseil départemental ; ainsi ce sont quelque 11 nouvelles pelouses synthétiques qui pourraient voir le jour.

### **III) RAPPORT FINANCIER SAISON 2018-2019 :**

Michel Malivernay, trésorier du District, présente dans le cadre du rapport financier :

- le compte de résultats de la saison 2018-2019,
- le bilan arrêté au 30 juin 2019
- le budget prévisionnel de la saison 2019/2020

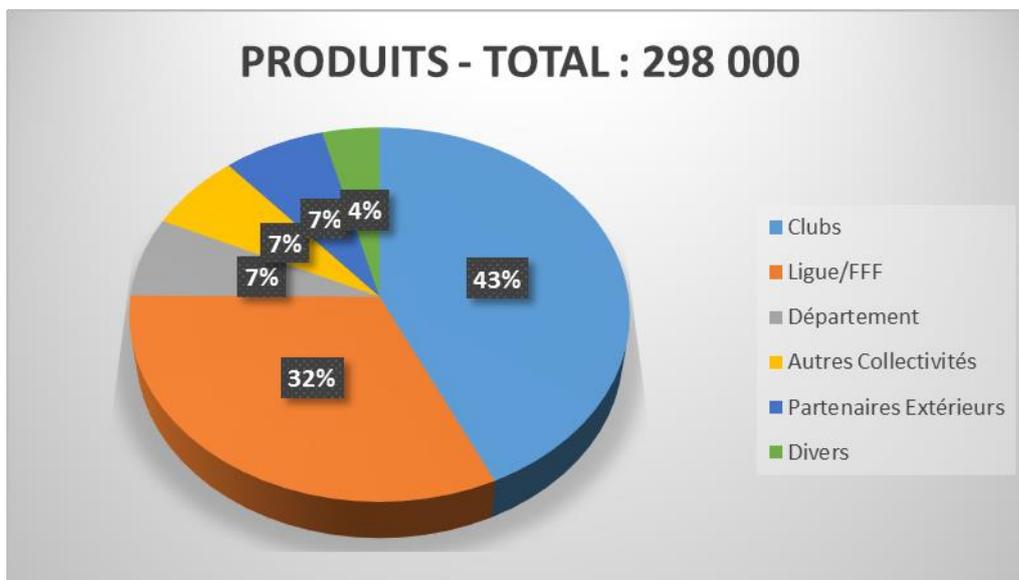
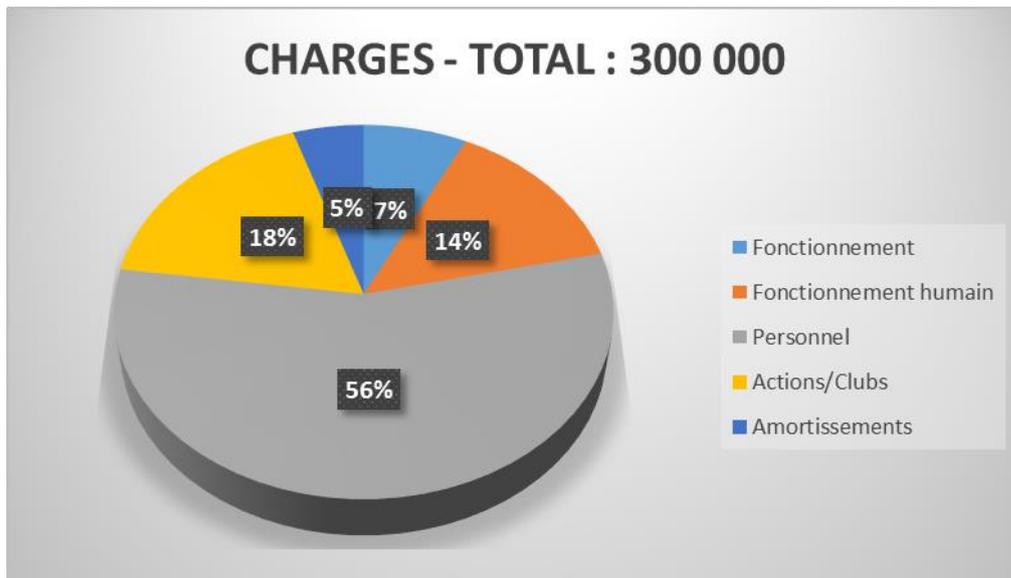
(Les trois documents correspondants sont annexés au présent procès-verbal).

Les documents officiels ont été transmis par voie électronique aux clubs le 26/11/2019, ceux-ci n'ont fait l'objet d'aucune question particulière ou observation transmises par les clubs au siège du district.

Ces résultats ne seront pas repris dans le détail mais font l'objet d'une présentation globale à l'aide de documents projetés aux clubs.

Le résultat de l'exercice de la saison 2018/2019 est positif de 4000 euros, représentant 1.3% du résultat comptable, en lien avec les efforts consentis par tous (élus, membres de commissions, salariés et clubs).

Le résultat de trésorerie est de 17 000 euros, permettant ainsi la redistribution de 13 000 euros comme évoqué lors d'intervention du Président en début d'Assemblée Générale.



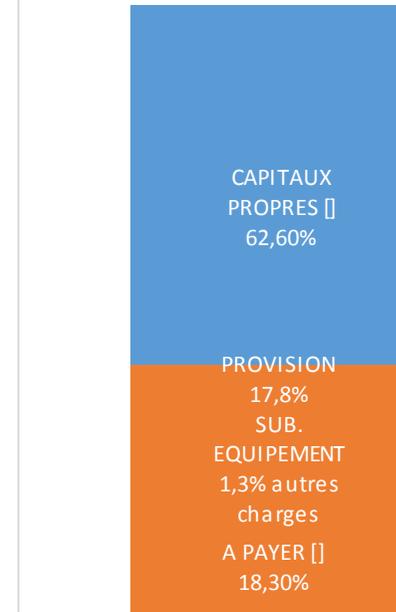
Le bilan au 30 juin 2019 fait état d'une situation d'ensemble très satisfaisante avec une trésorerie saine mais indispensable pour fonctionner correctement.

## ACTIF



■ A RECEVOIR, TRESORERIE

## PASSIF



■ A PAYER

Notre instance dispose au 30 juin 2019 d'un fonds de roulement de 209 000 euros.

Le projet de budget 2019/2020 adressé aux clubs le 26/11/2019 n'a fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Il est élaboré en équilibre sur les mêmes principes que celui de l'exercice 2018/2019, à hauteur de 283 860 euros.

Les ressources du district venant des clubs et des partenaires, il convient de rester vigilant compte-tenu des évolutions liées à la réforme territoriale, et à la diminution ou à la baisse de subventions ou de dotations, pouvant intervenir. Il est rappelé par ailleurs, l'exercice financier difficile et déficitaire réalisé par la Ligue de Bourgogne Franche-Comté en 2018/2019.

#### **IV) RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :**

Monsieur Christian Ponsot, vérificateur aux comptes donne lecture de son rapport :

*« Suite à la demande du Comité Directeur du District de Football de la Haute-Saône, je me suis rendu en ses locaux le jeudi 12 décembre 2019 afin de procéder à la vérification des comptes pour la saison 2018/2019.*

*Sur ma demande, les différents documents comptables ont été mis à ma disposition :*

- *Le livre des salaires et appointements,*
- *Le grand livre des comptes, la balance des comptes,*
- *Le bilan pour l'exercice en compte,*
- *Les comptes de résultats,*
- *Les différentes pièces comptables, extraits de compte, factures, chéquiers.*

*Les différents contrôles et sondages effectués, n'ont révélé aucune erreur, omission ou malversation.*

*Les différentes dépenses, déplacements ou subventions sont correctement ventilés dans les comptes.*

*La comptabilité est tenue avec rigueur et régularité.*

*La situation financière du District est considérée saine et satisfaisante.*

*Le vérificateur remercie l'équipe du District pour son accueil et le sérieux de son travail ».*

*Fait à Vesoul, le 12 décembre 2019*

\*\*\*\*\*

Le rapport financier est soumis aux votes de l'assemblée générale :

- le compte de résultats de la saison 2018/2019 :  
*Approuvé à l'unanimité*
- le bilan arrêté au 30 juin 2019 :  
*Approuvé à l'unanimité*
- Budget prévisionnel saison 2019/2020 :  
*Approuvé à l'unanimité*

S'agissant de ce rapport financier, l'assemblée générale donne également quitus au Comité Directeur pour sa gestion de l'exercice 2018/2019.

## **V) TRAVAUX EN ATELIERS / THEMES :**

Comme évoqué en début d'Assemblée Générale, un seul thème d'une durée de 45 minutes est proposé aux clubs autour des problématiques de comportements posées sur et hors des terrains.

4 groupes sont constitués, les clubs sont répartis par niveau de pratique :

- Départemental 1 : Albert Giboulet – Gérard Claude – Stéphane Begel
- Départemental 2 : Dominique Pretot – Marc Lemercier – Estelle Vaubourg
- Départemental 3 : Reynald Droit – Stéphanie Barbier
- Départemental 4 : Gilles Moine – Michel Malivernay

Les clubs sont invités à réfléchir sur des solutions pouvant être proposées et apportées, que ce soit au niveau des clubs ou du District.

L'idée principale est de se projeter et non de stigmatiser, afin de tenter de remédier à ces problématiques.

Chaque groupe a désigné un restituteur qui a exposé, devant l'ensemble des autres groupes, la vision de l'atelier sur le sujet débattu.

Merci à chaque groupe pour la sagesse et la sagacité des débats ainsi que les pistes de réflexions apportées, lesquelles rejoignent dans une très large majorité les orientations et les décisions qui ont été prises récemment, laissant donc penser aux élus que la voie choisie a été celle qu'il convenait de prendre.

Les réflexions apportées lors des ateliers seront analysées puis reprises par le Comité Directeur du District, afin de déboucher vers des propositions concrètes.

## **VI) INTERVENTION D'ALBERT GIBOULET :**

En sa qualité de responsable du football diversifié au sein du District et de représentant de notre instance à la commission régionale, Albert GIBOULET, membre du Comité Directeur, présente le championnat futsal récemment mis en œuvre au sein du District. Il en aborde les principales modalités, et insiste également sur l'intérêt de cette compétition nouvelle, destinée, à court terme, à alimenter la compétition régionale en équipes de niveau départemental.

Il salue les équipes de Francheville, AS Luxeuil, Pays de Luxeuil et Vesoul Racing qui se sont, à ce jour, engagées dans cette compétition, et leur remet un ballon futsal en remerciements de leur investissement.

Philippe PRUDHON rebondit sur les propos d'Albert, en remerciant à son tour, les équipes qui ont choisi de participer au développement de cette activité, et en précisant également la philosophie et le sens profond que l'instance entend donner à la pratique du futsal, qui doit être avant tout source de plaisirs et de motivation, et non de problèmes, disciplinaires notamment.

## **VII) QUESTIONS DIVERSES**

Intervention de M. Anthony SELVAIS, Président du club de Colombe-les-Vesoul, pour évoquer le partenariat positif et de qualité avec le club de Frotey-les-Vesoul, et les excellentes modalités de fonctionnement définies avec M. Laurent Legrand, nouveau Président.

Intervention de M. Vincent DAMIEN, Président du club de Pesmes, afin de suggérer aux clubs davantage de respect et de soutien lors et hors des rencontres ; le football de chaque club mais aussi départemental ayant tout à y gagner.

Remarque de M. Pierre ZANGIACOMI, Trésorier du club de Marnay, relative aux modalités d'information des clubs non respectées par son club lors de la remise récente de rencontres de jeunes. Il s'en excuse auprès des clubs présents concernés.

## **VIII) CONCLUSION PAR LE PRÉSIDENT DU DISTRICT :**

Le Président remercie les clubs qui se montrent favorables et très participatifs à ces échanges, et l'ont encore prouvé dans le cadre de cette réunion fructueuse.

Les interventions des rapporteurs des travaux en atelier ont démontré l'attachement des clubs pour l'activité de notre instance, et toute l'importance de la notion de proximité favorisant la qualité de la pratique et des échanges.

La date de l'assemblée générale de fin de saison ordinaire et extraordinaire (élective pour le prochain mandat 2020-2024) est fixée au samedi 27 juin 2020 au matin. Les clubs souhaitant faire acte de candidature pour l'accueil de cette assemblée peuvent le faire par courriel dès à présent auprès du secrétariat du District.

Dans le cadre du partenariat extérieur, un buffet déjeunatoire, offert par M. Arnaud Bégeot, traiteur partenaire du District, clôt l'assemblée.

Le Président du District,  
**Philippe PRUDHON**

Le Directeur Administratif,  
**Raphaël TAVERDET**